

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE G116 Séminaires: Visites d'études			
Code	SORH1B16	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Amélie VIVIER (amelie.vivier@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à aider l'étudiant à la préparation de sa candidature de stage et dans la construction d'un référentiel de métiers RH pour une meilleure connaissance des opportunités professionnelles du secteur.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

1.1 Rédiger un écrit et présenter un exposé sous les formes professionnelles requises

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

2.3 Travailler en équipe et collaborer

Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

3.1 Appliquer avec discernement les codes déontologiques liés à la gestion des ressources humaines

Compétence 6 **Adopter un esprit scientifique et de recherche pour optimiser les prises de décisions, la mise en œuvre des plans d'action et les évaluer**

6.1 Identifier et circonscrire une problématique en gestion des ressources humaines

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SORH1B16A Séminaires et visites d'études 1 30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SORH1B16A Séminaires et visites d'études 1 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage

sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

-

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2022-2023 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaires et visites d'études 1			
Code	23_SORH1B16A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Amélie VIVIER (amelie.vivier@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de séminaires et visites d'études a pour objectif de préparer l'étudiant à son intégration professionnelle durant son stage.

L'étudiant s'investira donc activement dans la préparation de sa candidature de stage et dans la construction d'un référentiel de métiers RH pour une meilleure connaissance et approche des opportunités professionnelles du secteur RH.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Objectif général 1 : préparer sa candidature de stage.

Objectifs transversaux 1 :

- Rédiger un CV et une lettre de motivation en respectant les formes professionnelles.
- Utiliser des outils informatiques/bureautiques.

Objectif général 2 : construire un référentiel des métiers RH.

Objectifs transversaux 2 :

- Travailler en équipe.
- Utiliser des outils informatiques/bureautiques.
- Rechercher des informations pertinentes.
- Construire des outils d'analyse.
- Organiser et gérer des rencontres professionnelles.
- Rédiger un contenu synthétique et organisé.
- Réaliser une mise en page professionnelle.
- Présenter un exposé avec support PPT.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Préparer sa candidature de stage

- Élaboration d'une fiche personnelle : pourquoi un BAC en GRH, attentes vis-à-vis du stage, type de stage souhaité, etc.
- Objectif du stage : extrait fiche ects et référentiel de compétences.
- Le CV : qu'est-ce que c'est ? Comment le rédiger ? Critique de quelques exemples.

- La LM : qu'est-ce que c'est ? Comment la rédiger ? Critique de quelques exemples.
- Travail à domicile : identifier un lieu de stage et réaliser CV et LM sur base des conseils donnés au cours.
- Corrections personnalisées des CV et LM en classe.

Construire un référentiel de métiers RH en petit groupe

- Identification des familles de métiers RH et des métiers RH associés
- Constitution des groupes de travail et attribution des métiers d'étude.
- Recherche documentaire individuelle.
- Construction d'un canevas d'interview en classe.
- Interview de deux professionnels sur le terrain par groupe.
- Rédaction des fiches métiers selon modèle transmis.
- Présentation orale des fiches métiers.

Démarches d'apprentissage

- Apports théoriques
- Travaux pratiques ou dirigés individuels et de groupe.
- Supervision individuelles et collectives.
- Construction d'outils d'analyse

Dispositifs d'aide à la réussite

- Aide à la création de leurs CV et lettre de motivation personnels.
- Aide à l'élaboration de canevas d'interview ;
- Aide à la recherche de professionnels à interviewer.

Sources et références

- Logiciels de création de CV et LM
- PPT
- Notes de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PowerPoint posté sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une note détaillée avec les modalités d'évaluation est remise aux étudiants et postée sur ConnectED.

Q1

Travail individuel pour 50 % des points répartis comme suit :

- Rédaction d'un CV (25%)
- Rédaction d'une lettre de motivation (25%)

Q2

Travail de groupe pour 50 % des points (étude d'un métier RH) répartis comme suit :

- Présentation orale pour 25 % des points
- Travail écrit pour 25 % des points

Q3

Travail individuel pour 100 % des points.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	50	Trv	50	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).